

## **Conseil du 3 novembre 2016**

• **La réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement** avait été décidée. Afin de constater l'état du réseau, il convient dans un premier temps de réaliser une inspection télévisée. Le Conseil Municipal accepte l'offre faite par ACT Diagnostic de Ploumagoar pour cette inspection pour un montant de 4 299,25 € H.T. (5 159,10 € TTC),

• **Lotissement Chateaubriand** : Monsieur le Maire rappelle que, par décision du 6 octobre 2016, le Conseil Municipal avait accepté la réalisation de deux places de stationnement supplémentaires dans le Lotissement Chateaubriand. Or, après avis des riverains, compte tenu de la configuration des lots et de la proximité de ces places avec le lot n° 25, il propose de revoir ce projet. Le Conseil Municipal décide de ne pas réaliser ces deux places de stationnement. La présente délibération annule et remplace la délibération du 6 octobre 2016.

• **Changement des lames de l'aérateur de la commune de Plancoët** : la commune de Plancoët prête son aérateur pour l'entretien des terrains de football. Il avait été convenu, qu'en échange, la commune de Pluduno participerait aux frais d'entretien du matériel. Le Conseil Municipal accepte l'offre faite TECHNI PRO SERVICE de Bréal-Sous-Montfort pour la fourniture de lames de l'aérateur pour un montant de 684,00 € H.T. (820,80 € TTC).

• **Livrets de parrainage civil** : Lors des célébrations de parrainage civil, un livret est offert à l'enfant parrainé. Il convient d'en acquérir à nouveau pour les prochaines cérémonies. Le Conseil Municipal accepte l'offre faite Editions Evénements & Tendances d'Arradon (56) pour la fourniture de 20 livrets pour un montant de 399,00 € H.T. (430,90 € TTC).

• **Renouvellement du contrat de prestation fourrière animale** : par délibération du 31 mars 2016, le Conseil Municipal avait retenu la proposition de la SAS SACPA pour la mission de fourrière animale en formule « jours et heures ouvrables ».

Une deuxième formule est proposée en « 24h/24 - 7j/7 ».

Vu les appels récurrents pour animaux errants reçus par les élus le soir ou le week-end, le Conseil Municipal accepte de renouveler pour l'année 2017 la proposition de la SAS SACPA pour la mission de capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale, et décide de retenir la formule « 24h/24 - 7j/7 » pour un montant de 1,09 € H.T. par habitant et par an.

• **Compteurs communicants gaz – convention avec ENGIE/GRDF**

Dans le cadre du lancement du projet compteurs communicants gaz (Gazpar), la société ENGIE INEO est mandatée pour l'étude, la mise en place des conventions et la pose des équipements techniques. Une convention est proposée à la Commune pour l'installation d'un équipement de télérelevé en hauteur sur un pylône d'éclairage du terrain de football annexe. Le Conseil Municipal accepte cette installation.

• **Subvention exceptionnelle au Secours Populaire français** : suite à un courrier du Secours Populaire français faisant appel aux dons, le Conseil Municipal décide de lui accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Matthew.

• **Désignation des délégués au syndicat de distribution d'eau : syndicat des Frémur**

Il convient de désigner les délégués représentants la commune à ce syndicat (un titulaire et un suppléant). Le Conseil Municipal DECIDE de nommer

- Délégué titulaire : Michel RAFFRAY

- Délégué suppléant : Sébastien CHESNAIS

•**Questions diverses :**

- **Etang du Guébriand :** Visite de la DREAL suite au reclassement en catégorie C de l'étang. En attente du compte-rendu de cette visite.

- **Programme voirie 2016 :** Les travaux des secteurs « champ Gaultier » et « Basse Goupillière » sont achevés. Le chemin piétonnier de « La Barratais » devrait démarrer sous 10 jours

- **Voie Lotissement Chateaubriand :** en cours. 2 à 3 semaines de travaux à terminer (placettes, places de stationnement,....).

- **Proposition de travaux d'enrobé entre la salle polyvalente et les jeux de boules :** en attente de l'étude réalisée par GRDF pour l'installation du gaz à la cuisine centrale.

- **PLUi :** présentation du compte-rendu de la première réunion organisée par la Communauté de Communes.

- **Appartement à louer :** Appartement T3 au n° 1 rue Chateaubriand depuis le 1er novembre 2016.